

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Christophe GEORGES (excusé), Frédéric GILSON (excusé), Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Stéphane PACCARD.
Julie LATHUILLE est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Indemnités des élus,
- 2) Travaux électricité,
- 3) Affectation des résultats,

- 4) Vote des budgets primitifs 2017,
- 5) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Indemnités des élus	Avis favorable pour indexer l'indemnité à l'indice 1022	
2 a)	Travaux électricité l'Hermitte	Avis favorable pour : - travaux à l'Hermitte - maintien lampe Chez Atrux Granti - suppression lampe chez Colomby - déplacement lampe chez Saliger	
2 b)	Travaux électricité Sur Fattier	Avis favorable	
3	Affectation des résultats de fonctionnement suivants : - au budget annexe Eau et Assainissement pour un montant de 21 816,48 € au compte au compte 1068 recette d'investissement - au budget principal pour un montant de 107 831,08 € au compte 1068 recette d'investissement	Avis favorable	
4 a)	Approbation budget primitif budget annexe Gîte de Praz	Avis favorable pour une prévision (dépenses et recettes) de	

	D'Zeures 2017	3895,21 € en section de fonctionnement et une prévision (dépenses et recettes) de 38831,20 € en section d'investissement.	
4 b)	Approbation budget primitif budget annexe eau et assainissement 2017	Avis favorable pour une prévision (dépenses et recettes) de 161373,08 € en section de fonctionnement et une prévision (dépenses et recettes) de 251221,88 € en section d'investissement.	
4 c)	Approbation budget primitif budget principal 2017	Avis favorable pour une prévision (dépenses et recettes) de 587798 € en section de fonctionnement et une prévision (dépenses et recettes) de 276399,83 € en section d'investissement	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
2 a)	Travaux électricité L'Hermitte	Le Maire	Précise à la Régie que les travaux doivent être faits avant la reprise de la Route à l'Hermitte.		Le plus rapidement possible

2. Travaux électricité

La Régie d'Electricité de Thônes propose plusieurs travaux :

a) Renforcement de l'Hermitte du hameau du Plaisir

En même temps reprise de la ligne moyenne tension en partie car attente des éventuels travaux de renforcement de l'alimentation en eau de la Sauffaz.

Reprise en même temps de l'éclairage public : suppression d'une lampe sur les 3 existantes.

Chiffrage : 155 017 € HT 80 % de subvention du Syndicat et 20 % soit 31 000 € à la charge de la commune (annuité de 2788 €)

b) Renforcement Sur Fattier

Déplacement du poteau nécessaire chez Yves Ribes. La Régie propose alors de reprendre tout le haut de Sur Fattier en souterrain, en mettant des bornes pour alimenter les terrains constructibles.

Coût total opération : 17 263 € H.T.

75 % subventionné par le Syndicat et 25 % soit 4315 € H.T. à la charge de la commune (environ 300 € d'annuité).

5. Informations et questions diverses

b) *Recrutement agent technique*

Des candidats vont être reçus le 8 avril 2017.

c) *Réunion commission voirie + Conseil Départemental*

Réunion le 11/04 à 14h00 pour présentation de l'étude de la DDT.